

Ministry of the Solicitor General
Office of the Fire Marshal

25 Morton Shulman Avenue
Toronto ON M3M 0B1
Tel: 647-329-1100
Fax: 647-329-1143

Ministère du Solliciteur général
Bureau du commissaire des incendies

25, avenue Morton Shulman
Toronto ON M3M 0B1
Tél. : 647-329-1100
Télééc. : 647-329-1143



MEMORANDUM À: Tous les Chefs des pompiers de l'Ontario

DE: Jon Pegg
Bureau du commissaire des incendies

DATE: 16 octobre 2024

SUJET: **Subvention pour les projets communautaires de protection civile (SPCPC)**

La Subvention pour les projets communautaires de protection civile (SPCPC), administrée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, fournit des fonds pour aider les communautés et les organisations à renforcer la préparation locale aux situations d'urgence. Cette subvention fait partie de l'investissement de 110 millions de dollars que le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à faire pour renforcer la préparation aux situations d'urgence.

La SPCPC aidera les communautés éligibles à acheter de l'équipement, des fournitures et des services pour aider à se préparer, à répondre et à se rétablir après des urgences.

La subvention est maintenant ouverte et reçoit des soumissions pour le deuxième tour (2024-25).

Les candidats éligibles incluent:

- les services d'incendie non municipaux (services d'incendie du Programme de protection contre les incendies du Nord)
- les organisations non gouvernementales qui fournissent des services de protection contre les incendies ou des services de préparation aux situations d'urgence
- les commissions de services locaux
- les communautés des Premières nations, les organisations autochtones et les services qui soutiennent les programmes de préparation et de gestion des urgences dans les communautés des Premières nations
- les municipalités avec une population de moins de 100 000 habitants (données de Statistique Canada de 2021).

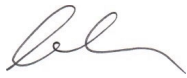
Les candidats non éligibles incluent:

- les organisations qui ont déjà reçu du financement dans le cadre d' SPCPC 2023-24 ou du Programme pour la préparation aux situations d'urgence et le renforcement des capacités (programme PSURC)
- les services municipaux de lutte contre l'incendie ne peuvent pas soumettre une demande directement, mais peuvent le faire par l'intermédiaire d'une municipalité éligible.

Le deuxième tour se terminera le **31 octobre 2024**, à 17h00 (heure de l'Est).

J'encourage tous les candidats admissibles à présenter une demande de financement pour renforcer la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas d'urgence locale. Pour connaître les critères d'admissibilité et les directives du programme, veuillez consulter la Subvention pour les projets communautaires de protection civile sur le site Web de [Paiements de transfert Ontario](#). Pour obtenir plus d'informations sur la Subvention pour les projets communautaires de protection civile, veuillez contacter EMOCommunityGrants@ontario.ca.

Sincèrement,



Jon Pegg
Commissaire des Incendies

c. Mario Di Tommaso, O.O.M., sous-solliciteur général, Sécurité communautaire, ministère du Solliciteur général